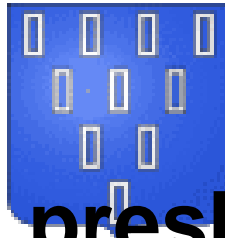


<http://broons-caulnes.catholique.fr/spip.php?article222>



Accueil au presbytère

- Paroisse de Caulnes -



Date de mise en ligne : lundi 30 novembre 2015

Copyright © Paroisses de Broons et Caulnes - Tous droits réservés

Accueil au presbytère

Dans les diverses instances paroissiales (conseil paroissial, EAP etc.) **l'accueil est toujours considéré comme une priorité**. La paroisse doit être à l'écoute de tous et répondre aux diverses demandes qui lui sont faites : baptêmes, mariages, obsèques, intentions de messe, abonnement bulletin.

Pour faciliter le travail de la secrétaire dans ses tâches de plus en plus nombreuses (comptabilité, bulletin..) il devient nécessaire de prévoir un accueil au presbytère en y organisant des permanences par des bénévoles.

Vous êtes donc invités pour vos diverses demandes à venir aux heures de permanence au Bureau du Presbytère.
Merci.

Horaires des permanences

Jour	Matin	Après-midi
Lundi		15h30-17h30
Mardi	10h-12h	
Mercredi	10h-12h	15h30-17h30
Jeudi	10h-12h	
Vendredi	10h-12h	15h30-17h30
Samedi	10h-12h	